

N° de fiche

RNCP32228

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code(s) NSF :

- 322 : Techniques de l'imprimerie et de l'édition

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

Le titulaire du CAP « Reliure » est un professionnel qualifié des métiers d'art. Il intervient, sous contrôle, dans la réalisation d'une reliure souple ou rigide sur un ouvrage pré-existant. Généralement en atelier, son activité consiste à :

- préparer et/ou réparer un ouvrage papier ;
- fabriquer à l'unité ou en série une reliure traditionnelle ou contemporaine pour le protéger.

Activités professionnelles et place dans l'organisation de l'entreprise :

Le titulaire du CAP «Reliure» intervient sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du chef d'

préparer et réaliser des reliures. Il respecte les critères esthétiques et les contraintes liées aux techniques traditionnelles ou actuelles. Il s'adapte à l'usage de nouveaux matériaux ou équipements et au développement du numérique.

Compétences attestées :

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP32228BC01 U1 - Etude stylistique et propositions graphiques	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter, classer et hiérarchiser les informations - Repérer et analyser les caractéristiques esthétiques et stylistiques - Proposer, optimiser et justifier des solutions esthétiques de réalisation - Traduire graphiquement des solutions esthétiques et techniques <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>	
RNCP32228BC02 U2 - Analyse et préparation d'un ouvrage en reliure	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer et identifier les caractéristiques techniques - Proposer, optimiser et justifier des solutions techniques de réalisation - Organiser la réalisation. <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>	
RNCP32228BC03	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les matériels, équipements, outils et la matière d'oeuvre 	Gestion des services

<p>U3 - Exécution d'ouvrage de reliure</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les opérations de plaçure - Réaliser les opérations de couture - Réaliser les opérations de corps d'ouvrage - Réaliser les opérations d'apprêt et de couverture - Réaliser les opérations de finissage - Dorer-Titrer - Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages - Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires. <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>	
<p>RNCP32228BC04</p> <p>UG1 - Français - Histoire-géographie et Enseignement moral et civique</p>	<p>Français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle. <p>Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés - Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien. <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>	
<p>RNCP32228BC05</p> <p>UG2 - Mathématiques-Sciences physiques et chimiques</p>	<p>Mathématiques-Sciences physiques et chimiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. 	<p>Gestion des services</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimenter. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>	
<p>RNCP32228BC06</p> <p>UG3 - Éducation physique et sportive</p>	<p>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité. <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>	
<p>RNCP32228BC07</p> <p>UG4 - Langue vivante</p>	<p>Compétences de niveau A2 du CECRL</p> <p>S'exprimer oralement en continu</p> <p>Interagir en langue étrangère</p> <p>Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>	
<p>RNCP32228BC08</p> <p>Unité facultative de langue vivante</p>	<p>Compétences de niveau A2 du CECRL</p> <p>S'exprimer oralement en continu</p> <p>Interagir en langue étrangère</p> <p>Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation</p>	

	(voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).	
RNCP32228BC09 Unité facultative Arts appliqués et cultures artistiques	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des moyens d'expression, des techniques et des méthodes élémentaires impliqués dans toute démarche artistique - Se repérer dans l'histoire de l'art par la connaissance de quelques œuvres, auteurs et mouvements relevant du patrimoine comme de la création contemporaine. <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- Bibliothèque, centre de documentation
- Entreprise artisanale
- Organisme culturel, du patrimoine

Type d'emplois accessibles :

Relieur

Code(s) ROME :

- B1402 - Reliure et restauration de livres et archives

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience	X		idem

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

**Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :
Non**

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation:

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Arrêté du 31.10.2017 : première session en 2019. JORF n°0278 du 29 novembre 2017

Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024
--	------------

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Eduscol (http://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap_arts_reliure.html)

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certifications antérieures :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP516 (/recherche/rncp/516)	RNCP516 - CAP - Arts de la reliure

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/download>)